
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de la Société de développement économique de la Colombie-Britannique

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de développement économique de la Colombie-Britannique (la "Société"), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des annexes 1 à 10, mais de comprennent pas les états financiers et notre rapport des auditeurs sur ces états financiers. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à déterminer s'il existe une cohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement composées une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Tel qu'exigé par la loi des sociétés de la Colombie-Britannique, nous déclarons qu'à notre avis, les conventions comptables appliquées dans la préparation et la présentation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Manning Elliott LLP

Comptables Professionnels Agréés

Vancouver, Colombie-Britannique

27 juin 2024

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**BILAN****AU 31 MARS 2024**

	2024	2023
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	\$ 61,925	\$ 111,108
Dépôts à terme (Note 3)	53,456	52,126
Débiteurs	66,714	316,736
Frais payés d'avance	15,837	11,057
	197,932	491,027
INVESTISSEMENT DANS LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE DE VANCOUVER - SOCIÉTÉ EN COMMANDITE (Note 10)	1	1
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	38,248	38,025
	\$ 236,181	\$ 529,053
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	\$ 39,242	\$ 303,215
Sommes à remettre à l'État	3,111	6,717
Apports reportés (Note 6)	-	13,267
	42,353	323,199
APPORTS AFFECTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)	-	400
	42,353	323,599
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON AFFECTÉS	38,248	37,625
	155,580	167,829
	193,828	205,454
	\$ 236,181	\$ 529,053

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (Note 8)

DÉPENDENCE ÉCONOMIQUE (Note 11)

Approuvé de la part du Conseil d'Administration



Administrateur



Administrateur

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	Investis en immobilisations corporelles	Non affectés	2024	2023
ACTIFS NETS - DÉBUT DE L'EXERCICE \$	37,625	\$ 167,829	\$ 205,454	\$ 189,361
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice	-	(11,626)	(11,626)	16,093
Investissement en immobilisations corporelles	12,560	(12,560)	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(12,337)	12,337	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	400	(400)	-	-
ACTIFS NETS - FIN DE L'EXERCICE	\$ 38,248	\$ 155,580	\$ 193,828	\$ 205,454

	Investis en immobilisations corporelles	Non affectés	2023	2022
ACTIFS NETS - DÉBUT DE L'EXERCICE \$	26,544	\$ 162,817	\$ 189,361	\$ 205,866
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses de l'exercice	-	16,093	16,093	(16,505)
Investissement en immobilisations corporelles	23,416	(23,416)	-	-
Réception des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(500)	500	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(11,935)	11,935	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	100	(100)	-	-
ACTIFS NETS - FIN DE L'EXERCICE	\$ 37,625	\$ 167,829	\$ 205,454	\$ 189,361

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023
REVENUS		
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada	\$ 970,038	\$ 902,559
Emploi et développement social Canada	663,570	794,046
Développement économique Canada pour le Pacifique	599,333	726,500
Réseau de développement économique et employabilité (RDÉE Canada)	90,003	137,912
Activités et divers	61,541	46,852
Programme des affaires francophones de la Colombie-Britannique	33,200	36,400
Collège Educacentre	8,770	9,463
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique	3,575	8,800
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	2,600	1,600
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 7)	400	100
Cotisations	151	217
Développement économique Canada pour le Pacifique via le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan	-	145,500
	2,433,181	2,809,949
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	1,639,269	1,595,332
Honoraires	307,011	734,865
Déplacements et rencontres	192,041	170,110
Loyer (Note 10)	96,426	95,794
Frais de bureau et divers	61,274	41,825
Téléphone et internet	56,589	30,658
Publicité, promotion et marketing	55,940	82,801
Entretien et réparation	16,673	17,446
Amortissement des immobilisations corporelles	12,337	11,935
Assurance	4,783	5,353
Frais bancaires	2,171	2,678
Publications et impression	293	266
Assemblée générale annuelle	-	4,793
	2,444,807	2,793,856
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ (11,626)	\$ 16,093

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	\$ (11,626)	\$ 16,093
Élément sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement des immobilisations corporelles	12,337	11,935
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(400)	(100)
Amortissement des apports reportés comptabilisées en revenus durant l'exercice	(2,371,089)	(2,763,279)
	(2,370,778)	(2,735,351)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement:		
Débiteurs	250,022	(236,206)
Frais payés d'avance	(4,780)	13,856
Créditeurs et frais courus	(263,973)	138,700
Sommes à remettre à l'État	(3,606)	(27,645)
	(22,337)	(111,295)
	(2,393,115)	(2,846,646)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Investissement en immobilisations corporelles	(12,560)	(23,416)
Achat des dépôts à terme	(53,456)	(52,279)
Rachat des dépôts à terme	52,126	52,175
	(13,890)	(23,520)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Réception d'apports reportés	2,357,822	2,701,035
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada - apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	500
	2,357,822	2,701,535
RÉDUCTION DU FLUX DE TRÉSORERIE	(49,183)	(168,631)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	111,108	279,739
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	\$ 61,925	\$ 111,108

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

OBJECTIF DE LA SOCIÉTÉ

La Société de développement économique de la Colombie-Britannique (la "Société") est constitué en vertu de la loi de la société de la Colombie-Britannique. La Société a transitionné à la loi des sociétés de la Colombie-Britannique en 2018. La Société est un organisme à but non-lucratif sous la loi sur l'impôt sur le revenu (Canada) et est exemptée d'impôts. La Société a pour mandat de promouvoir et de favoriser le développement économique de la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif d'après la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Les états financiers préparés conformément aux normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif sont aussi conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Selon l'opinion de la direction, ces états financiers ont été préparés à l'intérieur des limites raisonnables de matérialité suivant les conventions comptables notées ci-dessous:

(a) Trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse.

(b) Instruments financiers

i) Quantificateur

Les instruments financiers de la Société se composent de l'encaisse, de dépôts à terme, de débiteurs et de créditeurs. La Société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur. La Société évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

ii) Perte de valeur

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont testés pour une perte de valeur potentielle lorsque certains indicateurs sont présents. Les montants radiés, qui sont ainsi déterminés, sont reconnus dans l'état des résultats. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut être inversée dans la mesure où une amélioration est présente, à condition qu'elle ne dépasse pas le montant de la perte de valeur qui avait été comptabilisé précédemment. Le montant de cette perte de valeur inversée est comptabilisé dans l'état des résultats dans la période au cours de laquelle il est déterminé.

iii) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés, à l'exception des instruments financiers qui seront ultérieurement évalués au coût après amortissement. Les coûts de transaction associés à l'acquisition de placements à revenu fixe sont capitalisés et sont inclus dans le coût d'acquisition ou déduits du produit de la cession.

(suite)

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

1. CONVENTIONS COMPTABLES (*suite*)

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût moins amortissement accumulé. L'amortissement est calculé annuellement sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode dégressive, comme suit:

Ordinateurs	30%
Équipement de bureau	20%

La Société a pour politique de radier, à sa juste valeur ou au coût de remplacement, une immobilisation lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation s'est détériorée. Ces conditions incluent le moment où l'immobilisation ne contribue plus à la capacité d'une organisation à fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service associé à l'immobilisation est inférieur à sa valeur comptable nette. Les réductions de valeur sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne sont pas renversées.

(d) Constatation des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

La Société tire des revenus de subventions gouvernementales qui sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions reçues au cours de la période en cours qui sont liées aux programmes et événements de la période subséquente sont reportées et comptabilisées en produits dans la période au cours de laquelle les programmes et événements sont fournis et les charges connexes sont engagées.

Les contributions affectées pour l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportées et comptabilisées en produits sur la même base que celle utilisée pour calculer la charge d'amortissement liée à l'immobilisation corporelle acquise.

(e) Apports reçus sous forme de services et de biens

Les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers en raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur. Les apports de biens ne sont comptabilisés que lorsque leur juste valeur peut être raisonnablement estimée et lorsque le bien est utilisé dans le cours normal des activités et aurait été d'habitude acheté.

(f) Ventilation des charges

La Société reconnaît les dépenses par objet et fournit l'information supplémentaire sur les dépenses dans les annexes des revenus et des dépenses pour le Développement économique Canada pour le Pacifique, Emploi et développement social Canada, Immigration, Touristique, Société économique de l'Ontario, Autres subventions et revenus, Fond de développement économique francophone de l'ouest, Garderie et Économusée. La distribution dans les annexes est basée sur les coûts directement attribuables à chaque fonction et programme.

(*suite*)

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

1. CONVENTIONS COMPTABLES *(suite)*

(g) Utilisation d'estimés

La préparation d'états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses sur les événements futurs qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des résultats au début ou à la fin de la période en cours. La direction estime que les estimés utilisés sont raisonnables et prudents, cependant, les résultats réels pourraient différer de ces estimés. Les éléments d'importance qui utilisent des estimés sont l'évaluation des débiteurs, la détermination de la durée de vie utile des immobilisations utilisées pour le calcul de l'amortissement, l'évaluation de certains montants comptabilisés comme charges à payer et les apports reportés.

(h) Investissement dans la Maison de la francophonie de Vancouver - Société en commandite

La Société comptabilise son placement dans investissement dans la Maison de la francophonie de Vancouver - Société en commandite selon la méthode du coût. La méthode de comptabilisation des placements selon laquelle l'entité détentrice inscrit initialement le placement pour son coût d'acquisition et n'en comptabilise les produits que dans la mesure où ils sont reçus ou exigibles.

2. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Société sont décrits à la Note 1(b). La direction a déterminé que la Société n'est pas exposé à des risques importants de crédit, liquidité, de marché, de change, de taux d'intérêt et de risque de prix autre par le biais de ses instruments financiers, sauf comme décrit ci-dessous. De plus, la Société n'est pas exposé à des concentrations de risques importantes et il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition aux risques par rapport à l'exercice précédent, sauf comme décrit ci-dessous.

(a) Risque de crédit et risque de concentration

Le risque de crédit est le risque qu'une partie contractante à un instrument financier cause une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas de ses obligations. La Société est exposé au risque de crédit en ce qui concerne la trésorerie, les dépôts à terme et les débiteurs. Le risque associé à la trésorerie et les dépôts à terme est minimisé dans la mesure où il est placé auprès d'une institution financière canadienne reconnue. Le risque associé aux comptes débiteurs est minimisé car la plupart des comptes débiteurs proviennent de divers organismes gouvernementaux. Aucune provision pour créances douteuses n'a été jugée nécessaire au 31 mars 2024 (2023 - aucune provision pour les créances douteuses). La direction a déterminé que la Société présente un faible risque de crédit.

Les débiteurs de la Société sont concentrés puisque 33% (2023 - 57%) du solde à recevoir est de Développement économique Canada pour le Pacifique (Note 11).

(suite)

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

2. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS (*suite*)

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses obligations liées à des passifs. La Société est exposée au risque de liquidité en ce qui concerne ses créiteurs. La capacité de la Société à respecter ses obligations dépend de la réception du financement gouvernemental. La Société contrôle le risque de liquidité en gérant son fonds de roulement et ses flux de trésorerie. La Société maintient des communication fréquentes avec ces organismes gouvernementaux pour surveiller le risque de liquidité et prend les mesures nécessaires pour atténuer toute perte de crédit potentielle. La direction a déterminé que la Société présente un faible risque de liquidité.

(c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et risque de prix autre.

(d) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. La Société n'est pas exposée au risque de change car elle opère en dollar canadien et tous ses instruments financiers sont libellés en dollar canadien.

(e) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses dépôts à terme si elle les renouvelle (Note 3) et sa ligne de crédit (Note 5) si elle l'utilise. La Société atténue le risque de taux d'intérêt par la fixation du taux d'intérêt sur ses dépôts à terme. Comme la ligne de crédit n'était pas utilisée à la clôture de l'exercice, la direction est d'avis que la Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur la ligne de crédit.

(f) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles résultant du risque de change ou du risque de taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier individuel ou ses émetteurs, ou des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La direction est d'avis que la Société est exposée à aucun risque de prix autre important découlant de ses instruments financiers.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

3. DÉPÔTS À TERME

	2024	2023
Dépôt à terme d'un an acheté le 13 octobre 2023, porte un taux d'intérêt annuel de 3% et arrive à échéance le 12 octobre 2024. L'intérêt est calculé et reçu annuellement et constaté à titre de produit au moment où il est reçu ou à recevoir.	\$ 1,145	\$ -
Dépôt à terme d'un an acheté le 9 janvier 2024, porte un taux d'intérêt annuel de 3% et arrive à échéance le 8 janvier 2025. L'intérêt est calculé et reçu annuellement et constaté à titre de produit au moment où il est reçu ou à recevoir.	52,311	-
Dépôt à terme d'un an acheté le 13 octobre 2022, porte un taux d'intérêt annuel de 2.25% et arrive à échéance le 12 octobre 2023. L'intérêt est calculé et reçu annuellement et constaté à titre de produit au moment où il est reçu ou à recevoir.	-	1,119
Dépôt à terme d'un an acheté le 9 janvier 2023, porte un taux d'intérêt annuel de 2.25% et arrive à échéance le 8 janvier 2024. L'intérêt est calculé et reçu annuellement et constaté à titre de produit au moment où il est reçu ou à recevoir.	-	51,007
	\$ 53,456	\$ 52,126

Les dépôts à terme dont l'échéance est inférieure à un an est présenté à titre d'actifs à court terme pour un montant total de \$53,456 (2023 - \$52,126)

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement accumulé	2024 Valeur comptable nette	2023 Valeur comptable nette
Ordinateurs	\$ 192,409	\$ 175,496	\$ 16,913	\$ 21,368
Équipement de bureau	67,549	46,214	21,335	16,657
	\$ 259,958	\$ 221,710	\$ 38,248	\$ 38,025

5. POUVOIR D'EMPRUNT

La Société a à sa disponibilité un prêt d'exploitation au moyen d'un découvert bancaire renouvelable d'un montant jusqu'à \$50,000 de Vancouver City Savings Credit Union ("Vancity"). Pour la période du 1 mars 2024 au 31 mars 2024, l'intérêt est chargé à un taux d'intérêt de 9.45% (2023 - 8.95%). Au 31 mars 2024, la Société n'avait pas utilisé sa ligne de crédit (2023 - pas utilisé).

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

6. APPORTS REPORTÉS

La continuité de la valeur comptable des apports reportés de la Société qui sont reportés conformément à la convention comptable divulguée à la Note 1(d) est la suivante:

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	\$ 13,267	\$ 75,511
Contributions reçues durant l'exercice	2,357,822	2,701,035
Contributions comptabilisées en revenue durant l'exercice	(2,371,089)	(2,763,279)
Solde à la fin de l'exercice	\$ -	\$ 13,267

Les apports reportés se composent des éléments suivants:

Programme des affaires francophones de la Colombie-Britannique	\$ -	\$ 7,280
Réseau de développement économique et employabilité (RDÉE Canada)	-	5,987
	\$ -	\$ 13,267

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions affectées à l'acquisition d'ordinateurs et d'équipement et sont reportés conformément à la convention comptable décrite à la Note 1(d). La variation dans le solde des apports reportés se résume comme suit:

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	\$ 400	\$ -
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles reçus durant l'exercice	-	500
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comptabilisés comme revenus durant l'exercice	(400)	(100)
Solde à la fin de l'exercice	\$ -	\$ 400

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Société a des engagements contractuels de location pour ses locaux et son équipement. Les engagements contractuels pour les deux prochaines années fiscales sont prévus comme suit:

2025	\$ 42,794
2026	\$ 6,200

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

9. SALAIRES ET AVANTAGE SOCIAUX

Conformément à la loi des sociétés de la Colombie-Britannique, la Société est tenue de fournir la rémunération totale, le cas échéant, versée par la Société aux administrateurs au cours de la période, ainsi que la rémunération versée par la Société au cours de la période aux employés de la Société et aux personnes sous contrat de services avec la Société, dont la rémunération était d'au moins \$75,000.

Aucun administrateur (2023 - aucun administrateur) a reçu un salaire au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

Six employés (2023 - cinq employés) ont gagné plus de \$75,000 au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars 2024 pour un total de \$588,226 (2023 - \$478,876).

Aucune personne sous contrat (2023 - aucune personne sous contrat) a gagné plus de \$75,000 au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2024.

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est l'un des associés de la Maison de la Francophonie de Vancouver (la "Maison"), une société en commandite qui est propriétaire d'un édifice où la Société loue son bureau. La Société a payé des frais de loyer, inclus dans les dépenses de loyer dans l'état des résultats, d'un montant de \$39,596 (2023 - \$39,596) à la Maison.

Les opérations entre apparentés sont dans le cours normal de ses opérations et ces montants ont été comptabilisés à leur valeur d'échange ce qui représente les montants de la contrepartie versée ou reçue telle qu'établie et convenue par les parties et qui se rapproche de la juste valeur marchande.

11. DÉPENDENCE ÉCONOMIQUE

La Société dépend économiquement du Développement économique Canada pour le Pacifique, d'Emploi et développement social Canada et Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada pour ses fonds opérationnels. Les subventions de ces organismes représentent respectivement 25% (2023 - 26%), 27% (2023 - 28%) et 40% (2023 - 32%) des revenus.

Les subventions reçues du Développement économique Canada pour le Pacifique, d'Emploi et développement social Canada et Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada ne peuvent être dépensées que sur des programmes approuvés par eux.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours. Un tel reclassement n'a aucun effet sur le total des actifs, le total des passifs, le total des actifs nets ou l'excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice déclarés précédemment.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LE PACIFIQUE (Annexe 1)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Développement économique Canada pour le Pacifique	\$ 590,417	\$ 545,000
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	398,370	329,541
Honoraires	88,143	82,359
Déplacements et rencontres	43,067	38,777
Loyer (Note 10)	26,652	30,473
Téléphone et internet	11,932	11,161
Frais de bureau et divers	11,593	13,079
Publicité, promotion et marketing	7,483	23,171
Entretien et réparation	2,165	6,589
Frais bancaires	196	1,228
Publications et impression	81	238
Assemblée générale annuelle	-	2,396
Assurance	-	2,022
	589,682	541,034
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ 735	\$ 3,966

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (Annexe 2)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Emploi et développement social Canada	\$ 607,866	\$ 567,698
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	432,129	307,674
Honoraires	75,847	172,849
Déplacements et rencontres	39,616	24,984
Téléphone et internet	20,396	7,767
Loyer (Note 10)	13,459	17,772
Frais de bureau et divers	8,366	10,754
Publicité, promotion et marketing	6,269	7,681
Entretien et réparation	5,214	4,957
Assurance	2,157	2,022
Frais bancaires	1,611	1,333
Publications et impression	81	28
Assemblée générale annuelle	-	2,397
	605,145	560,218
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ 2,721	\$ 7,480

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
IMMIGRATION (Annexe 3)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Immigration, réfugiés et citoyenneté Canada	\$ 970,038	\$ 902,559
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 7)	400	100
	970,438	902,659
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	662,157	654,959
Honoraires	69,532	53,692
Déplacements et rencontres	68,659	68,854
Loyer (Note 10)	48,315	47,549
Frais de bureau et divers	38,918	11,726
Publicité, promotion et marketing	38,869	44,094
Téléphone et internet	24,202	10,375
Entretien et réparation	9,294	5,900
Assurance	2,516	1,309
	962,462	898,458
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ 7,976	\$ 4,201

**LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
TOURISTIQUE (Annexe 4)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Programme des affaires francophones de la Colombie-Britannique	\$ 33,200	\$ 36,400
Développement économique Canada pour le Pacifique	8,916	181,500
Réseau de développement économique et employabilité (RDÉE Canada)	-	17,500
	42,116	235,400
DÉPENSES		
Honoraires	21,592	173,761
Déplacements et rencontres	13,743	17,092
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	10,764	29,328
Téléphone et internet	59	-
Frais bancaires	35	-
Frais de bureau et divers	-	5,733
Publicité, promotion et marketing	-	5,152
	46,193	231,066
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ (4,077)	\$ 4,334

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (Annexe 5)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Emploi et développement social Canada	\$ 55,704	\$ 226,348
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	67,005	215,339
Déplacements et rencontres	-	672
Téléphone et internet	-	293
	67,005	216,304
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ (11,301)	\$ 10,044

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
JEUNESSE FRANCOPHONE ET INNOVATION SOCIALE (Annexe 6)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Réseau de développement économique et employabilité (RDÉE Canada)	\$ 67,316	\$ -
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	56,300	-
Loyer (Note 10)	8,000	-
	64,300	-
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ 3,016	\$ -

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
AUTRES SUBVENTIONS ET REVENUS (Annexe 7)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Activités et divers	\$ 61,541	\$ 45,252
Réseau de développement économique et employabilité (RDÉE Canada)	22,687	6,445
Collège Educacentre	8,770	9,463
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique	3,575	8,800
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	2,600	1,600
Cotisations	151	217
	99,324	71,777
DÉPENSES		
Honoraires	51,897	45,505
Déplacements et rencontres	26,956	19,177
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	12,544	8,308
Amortissement des immobilisations corporelles	12,337	11,935
Publicité, promotion et marketing	3,319	2,305
Frais de bureau et divers	2,397	361
Frais bancaires	329	117
Publications et impression	131	-
Assurance	110	-
Téléphone et internet	-	59
	110,020	87,767
INSUFFISANCE EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ (10,696)	\$ (15,990)

**LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
FOND DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE DE L'OUEST (Annexe 8)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024**

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Développement économique Canada pour le Pacifique via le Conseil économique et coopératif de la Saskatchewan	\$ -	\$ 145,500
DÉPENSES		
Honoraires	-	131,487
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	-	13,415
Déplacements et rencontres	-	37
	-	144,939
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ -	\$ 561

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
GARDERIE (Annexe 9)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Réseau de développement économique et employabilité (RDÉE Canada)	\$ -	\$ 113,967
DÉPENSES		
Honoraires	-	74,115
Salaires et avantages sociaux (Note 9)	-	36,768
Téléphone et internet	-	1,003
Déplacements et rencontres	-	517
Publicité, promotion et marketing	-	398
Frais de bureau et divers	-	172
	-	112,973
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ -	\$ 994

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE
ÉCONOMUSÉE (Annexe 10)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

(Non-vérifié)	2024	2023
REVENUS		
Activités et divers	\$ -	\$ 1,600
DÉPENSES		
Honoraires	-	1,097
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE	\$ -	\$ 503
